

Déclaration SNUipp-FSU 33 au Conseil de formation du 24 juin 2016

Monsieur Le Directeur Académique,

Formation initiale

Des améliorations indispensables et urgentes sont nécessaires.

Les difficultés reconnues par tous ne sont donc pas uniquement le fruit d'un démarrage chaotique. Il y a bien un vrai problème structurel et organisationnel de la formation qui nécessite des réorientations. Les professeurs des écoles stagiaires continuent de vivre une entrée dans le métier très difficile, stressante, fatigante et une surcharge de travail qui les empêche d'apprendre sereinement leur métier.

Ils déclarent en moyenne travailler 48h35 par semaine, soit 35 mn de plus que l'an passé. Ils sont toujours aussi débordés (75%), stressés (62.5%) et ne sont que 24% à se déclarer épanouis. Mais surtout, 85 % d'entre eux ne se sentent pas préparés à la responsabilité de classe alors qu'ils en ont la charge à mi-temps.

La gestion de l'hétérogénéité des élèves (71%) et de la difficulté scolaire (53.1%) sont considérées comme les deux principales difficultés.

À l'ESPE, les contenus de formation sont jugés insatisfaisants concernant l'initiation à la recherche (73%), mais aussi la pratique pédagogique et la gestion de classe (68%), la connaissance de l'élève (70%). Les volumes de formation des domaines disciplinaires sont insuffisants pour pouvoir couvrir tous les niveaux d'enseignement.

Le suivi et l'accompagnement des PES restent aussi très insuffisants.

Le SNUipp-FSU dénonce ces conditions d'entrée dans le métier pourtant déterminante dans le devenir d'un enseignant. Pour nous, les stagiaires ne devraient pas faire partie du plafond d'emploi et le stage ne devrait pas être supérieur au 1/3 temps.

Malgré toutes ces difficultés, la plupart des stagiaires ont réussi à tout mener de front, formation et classe. Cependant, cette fin d'année a été aussi synonyme de nombreux échecs ou revers pour certains stagiaires.

- 1) Les stagiaires en DU adapté. Ils ont suivi le même parcours que les M2, se sont investis pleinement. Ce sont souvent des collègues en reconversion professionnelle. Or, pour au moins 5 d'entre eux, une note inférieure à 10 en Anglais ne leur permet pas de valider le DU et, ce malgré de très bonnes notes par ailleurs. La formation proposée en anglais a été insuffisante, pour certains groupes, l'intégralité des heures n'a pas été dispensée. Il semble également que l'examen ait connu des dysfonctionnements, notamment la qualité de l'enregistrement sonore et le fait que les stagiaires n'ait pas été entraînés sur ce type de support. Pour le SNUipp-FSU, l'investissement de ces collègues doit être reconnu par la validation du DU.
- 2) 5 stagiaires en M2 MEEF ont obtenu une note inférieure à 10 en Anglais au semestre 4. Il est prévu que cela invalide leur master. Nous contestons cette condition de validation. Comment imaginer qu'une seule note puisse tout remettre en cause, et empêcher la titularisation de collègues ayant tout réussi par ailleurs, y compris leur mi-temps de classe ? Le SNUipp-FSU demande qu'il existe une compensation entre les semestres et une épreuve de rattrapage. Il demande que l'employeur prenne le relais si les stagiaires n'ont pas un niveau suffisant en langues, en proposant de la formation et la validation du niveau requis dans les 3 ans.
- 3) Les stagiaires en M2 MEEF : allons-nous arriver à la situation où le master va être plus difficile que le concours ? Le service à mi-temps rend pour beaucoup difficile la rédaction d'un mémoire de recherche. Nous ne comprenons pas qu'il n'ait pas été prévu dans la maquette une session de rattrapage pour le mémoire en septembre. Comment expliquer qu'un collègue qui a montré toutes les qualités d'enseignant sur le terrain puisse ne pas être titularisé ? Comment expliquer que ces collègues doivent tout reprendre à zéro. Il semble qu'il y ait une très grande hétérogénéité dans le suivi, l'exigence et l'évaluation de ce mémoire par les jurys. Que va-t-il se passer l'an prochain pour ces collègues ?
- 4) Enfin, nous souhaitons que tous les stagiaires dont le jury estime que le niveau atteint n'est pas suffisant, puissent effectuer une 2e année de stage en renouvellement. Certains

collègues ont pu bénéficier d'un accompagnement au sein de l'ESPE mais cela n'a pas toujours été le cas.

Nous avons de nombreuses interrogations sur le calendrier (réunion du jury, entretien des stagiaires non titularisés) et sur l'organisation de l'année de stage pour les PES en renouvellement ou n'ayant pas validé le M2.

Formation continue

Concernant les annonces faites lors de la réunion sur le CAFIPEMF, nous sommes alertés par le fait que les personnels DSDEN semblent peu associés, avec un risque de perte de l'aspect professionnel du CAFIPEMF. Il est par ailleurs anormal, que du temps de formation soit prévu pendant les vacances. La rédaction d'un mémoire à plusieurs nous paraît problématique pour trouver le temps de se rencontrer.

Nous aimerions également avoir un état des lieux du nombre de PEMF en Gironde et de leurs missions. Combien de PEMF sont activés ? Combien de PES sont suivis par chaque PEMF ? A-t-il été envisagé une augmentation de leur temps de décharge ? Le décret du 20 juillet 2015 a entériné pour les PEMF, **un allègement** pouvant aller **d'un quart à un tiers de leur service hebdomadaire** d'enseignement et de **deux heures hebdomadaires** en moyenne annuelle du service. Lors du CSE du 25 mars dernier, la DGESCO par la voix de F. Robine, a annoncé que 230 ETP seraient destinés à mettre en application l'augmentation de la décharge des PEMF.

Il y a urgence à faire de la formation continue des enseignants une des grandes priorités de l'école. Pour l'heure, elle fait surtout figure de grande oubliée. De l'OCDE à la Cour des comptes, en passant par l'Inspection générale, tous les spécialistes s'en alarment. La majorité des enseignants de Gironde n'a plus que les 18h d'animation pédagogiques. Les seules formations directeurs et ASH restent assurées. Mais comment relever tous les défis, tous les enjeux qui se posent aux enseignants sans assurer une formation continue ambitieuse ? Le projet initié en sciences sur une quarantaine de classes maternelles en Gironde est intéressant, il regroupe une équipe pluri-catégorielle (prof d'université, maître de conférence, conseiller pédagogique...). Ces projets sont à multiplier.

Quels sont les moyens alloués à la formation continue en Gironde ? Le ministère a annoncé 700 ETP. Où est la formation des personnels sur les nouveaux dispositifs PMQC et moins de trois ans, qui sont des priorités du ministère ?

Quelle est la place des PEMF et des conseillers pédagogiques dans la formation continue au sein de l'ESPE ?

La rentrée 2016 approche à grands pas et avec elle, de nouveaux livrets scolaires, de nouveaux programmes qui n'ont toujours pas été envoyés en version papier dans les écoles comme nous le demandons, et des attentes fortes des enseignants en quête de réactualisation de leurs connaissances professionnelles. Nous refaisons la demande d'un temps de formation pour tous les enseignants de Gironde sur le temps de classe.

Il faut une vraie ambition pour la formation continue :

- ▶ une formation continue sous forme de stages en ESPE et dans les écoles, sur le temps de classe et en étant remplacé.
- ▶ des contenus revisités, permettant d'accéder aux derniers travaux de la recherche et de répondre aux besoins professionnels des écoles.